

GRAND LYON



Atouts, handicaps et ambitions

Synthèse du DIAGNOSTIC COMPARATIF

Jérémy BERDOU - Alexis CHEVALIER - Solène HUBERSON - Eden LABODA - Charlotte MATHIEU -
Sophie NOON - Fabien PACAULT - Etienne PRUD'HOMME - Lauren SCHARKEY

SOMMAIRE

PRESENTATION DU PRIX : CAPITALE VERTE EUROPEENNE.....	4
SYNTHESE : DIAGNOSTIC DU GRAND LYON PAR INDICATEUR.....	5
01/ LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	5
02/ TRANSPORTS	6
03/ NATURE EN VILLE & ESPACES VERTS	7
04/ UTILISATION DES SOLS	8
05/ BIODIVERSITE	9
06/ LA QUALITE DE L'AIR	10
07/ LA POLLUTION SONORE	10
08/ PRODUCTION ET GESTION DES DECHETS.....	12
09/ CONSOMMATION D'EAU	13
10/ TRAITEMENT DES EAUX USEES	14
11/ LE MANAGEMENT DURABLE DE LA COLLECTIVITE	15
LE BENCHMARKING.....	16
ANNEXE	17

PRESENTATION DU PRIX : CAPITALE VERTE EUROPEENNE

En Mai 2006, une réunion à Tallinn, capitale de l'Estonie, fait naître l'idée d'un prix Capitale Verte Européenne. Quinze villes européennes et l'Association des villes estoniennes signent alors un Mémoire commun en vue de proposer la création d'une procédure européenne d'attribution d'un tel prix. Actuellement, plus de quarante grandes villes européennes - dont vingt et une capitales de l'UE - soutiennent l'initiative. La Commission Européenne a mis en place ce prix comme une initiative visant à promouvoir et à récompenser les efforts des villes dans le domaine de l'environnement. La première ville lauréate a été choisie pour 2010.

Depuis cette date, une ville européenne est désignée chaque année comme la Capitale Verte de l'Europe. Ce titre a pour objectif de :

- récompenser les villes qui ont obtenu des résultats durables en matière environnementale,
- encourager les villes à s'engager à poursuivre des objectifs ambitieux en matière d'environnement et de développement durable
- donner l'exemple aux autres villes afin de les inspirer et promouvoir les meilleures pratiques et expériences dans toutes les autres villes européennes¹.

A ce jour, 4 villes ont obtenu le prix Capitale Verte Européenne, Stockholm en 2010, Hambourg en 2011, Vitoria-Gasteiz en 2012 et Nantes en 2013.

Le prix est structuré au tour de 12 indicateurs choisis par la Commission Européenne afin d'avoir un exposé détaillé de l'état environnemental et de la politique menée par l'autorité locale. Ce sont les suivants :

- la lutte contre le changement climatique mené par la collectivité
- le transport
- les espaces verts
- l'utilisation durable des sols
- la nature et la biodiversité
- la qualité de l'air
- la pollution sonore
- la gestion des déchets
- la consommation d'eau
- le traitement des eaux usées
- la gestion environnementale par l'autorité locale (il s'agit de la consommation énergétique des bâtiments municipaux, la flotte de véhicule, la consommation de produits « verts »...)
- la communication et la diffusion des bonnes pratiques

Les villes doivent décrire les résultats atteints, les mesures prises et les engagements à court et long terme pour chaque indicateur ainsi que les programmes d'actions et les événements pour disséminer les expériences et les bonnes pratiques.

Le prix est remis par un jury qui regarde à la fois comment la ville gère son environnement et la manière dont elle promet de promouvoir son prix. C'est un prix tant technique que politique. Ce qui est mis en avant, outre les indicateurs, est la gouvernance. Il évalue la capacité de la ville à produire un discours. C'est un double challenge.

¹ Déclaration Prix Capitale Verte Européenne, janvier 2008

SYNTHESE : DIAGNOSTIC DU GRAND LYON PAR INDICATEUR

01/ Lutte contre le changement climatique

La lutte contre le changement climatique concerne l'ensemble des mesures prises dans une optique de réduction des gaz à effet de serre, d'adaptation au changement climatique et de maîtrise de l'énergie. Les chiffres demandés pour le prix sont le taux d'émission de CO2 par habitant, les grammes de CO2/kWh et la part des énergies renouvelables.

	Grand Lyon	Stockholm	Hambourg	Vitoria	Nantes
Emissions de CO2/Hab (tCO2/hab)	6.35 (2000)	4.7 (2000)	10.56 (2003)	6.69 (2000)	4.23 (2003)
	6.03 (2006)	4 (2005)	8.84 (2006)	7.26 (2006)	4.77 (2009)
Grammes de CO2/kWh (gCO2/kWh)	190,8 (2006)	158 (2005)	584 (2006)	444 (2006)	210 (2003)
Part des énergies renouvelables (en %)	3.2 (2006)	60,7 (2007)	11.75 (2006)	10.31 (2006)	>1 (2009)

Lyon se situe à un niveau proche de villes comme Hambourg et Stockholm dans les années 90 sur des critères des émissions relatives de CO2 (pour Stockholm) ou de recours aux énergies renouvelables (pour Hambourg). Malgré un engagement plus tardif sur cette question, l'agglomération lyonnaise se distingue par la construction partenariale des objectifs et des scénarios qu'elle souhaite mettre en œuvre. De fait, en plus d'une démarche d'analyse et de collecte de données, le Grand Lyon joue un rôle d'animateur de réseau.

Si une sensibilisation au développement durable existe sur le territoire du Grand Lyon, il manque encore une démarche de communication grand public réellement engagée. De même s'il existe un positionnement du Grand Lyon sur la question énergétique, il manque une visibilité de ce que pourrait être la situation à court terme.

Cette question implique de mobiliser des acteurs, des moyens et une expertise dont ne dispose pas encore le Grand Lyon. L'année 2012 constitue donc une période charnière durant laquelle seront actées les nouvelles compétences énergétiques et où seront achevés des documents et des études essentielles à la politique climatique du Grand Lyon.

02/ Transports

Les transports sont évalués selon les indices suivants : le kilométrage des pistes cyclables, la population habitant à moins de 300m d'un arrêt de transport public, les déplacements de moins de 5 km effectués en voiture, et la proportion des transports publics classés à faible émission de GES.

	Grand Lyon	Stockholm	Hambourg	Vitoria Gasteiz	Nantes
Km des pistes cyclables	320	760	1700	188	376
Population habitant à moins de 300m d'un arrêt de transport public	NC	98%	100%	96%	95%
Déplacements de moins de 5 km effectués en voiture	32%*	8%	34%	36%	50%
Proportion des transports publics classés à faible émission de GES	55,6%	65%	75%	40%	84%

* Concernant le Grand Lyon, le chiffre correspond à la part de la voiture pour les déplacements de moins de 3km

Le réseau de transports du Grand Lyon présente une dichotomie entre le centre (Lyon-Villeurbanne) et la périphérie. Si dans le centre, l'usage des transports en commun et des modes doux est répandu, la voiture est le moyen de transport principal en périphérie. Cela s'explique notamment par l'existence d'un réseau de transport collectif dense et par la présence de commerce de proximité. Cette dichotomie explique les résultats plutôt modestes de l'état actuel.

Néanmoins, l'agglomération présente une évolution positive. Ainsi, l'usage de la voiture a diminué notamment en faveur des transports en commun et dans une moindre mesure des modes doux. Différents facteurs expliquent ce phénomène. Tout d'abord, le développement du réseau avec l'arrivée du tram et l'amélioration du service, ensuite la mise en place du Vélo'v et le développement des voies cyclables, enfin la politique de stationnement et la création de PDE et PDIE pour lutter contre l'utilisation de la voiture.

Par ailleurs, le Grand Lyon a développé une stratégie future qui marque une implication importante. Le SYTRAL a d'importants projets d'extensions du tram (T1 de Gerland à Confluence, T2 jusqu'à Eurexpo, T3 jusqu'à la desserte du Grand Stade) et du métro (ligne B jusqu'à Oullins Gare). L'initiative qui démarque le plus l'agglomération lyonnaise des autres est le projet Atoubus. Il s'agit de la refonte de du réseau de bus de l'agglomération, afin qu'il soit plus adapté et plus performant. Les politiques pour limiter l'usage de la voiture, tels que le stationnement payant, les parcs relais et les plans de déplacements d'entreprises seront poursuivis. Enfin, le développement des modes doux prendra de l'ampleur puisque ce n'est pas moins de 600 km de piste cyclable en plus. Le vélo devrait représenter une part modale de 7,5% (contre 2,5% actuellement). Ainsi, dans le cadre d'une potentielle candidature, les points faibles, que sont l'importance de la voiture et l'état actuel des indicateurs, peuvent très certainement être contrebalancé par l'évolution des transports développés au cours des dernières années ainsi que la stratégie à court et long terme initiée.

03/ Nature en ville & espaces verts

Les éléments requis pour répondre à cette famille de critères concernent l'accessibilité des espaces verts publics urbains, l'importance de la surface qu'ils occupent, leur répartition et leur gestion environnementale. Sur ces points, les données prises en compte concernent la plupart du temps seulement la ville de Lyon car il s'agit d'une compétence communale

	Ville de Lyon	Stockholm	Hambourg	Vitoria-Gasteiz	Nantes
Pourcentage de citoyens vivant à moins de 300 m d'espaces verts urbains publics	100%*	95%	89%	100%	100%
Nombre total de mètres carrés d'espaces verts urbains par habitant	18	n/a	17	20	37

*Estimation de la direction des espaces verts

Vis-à-vis des villes lauréates, Lyon se situe globalement au même niveau. Tous les Lyonnais ont accès à un espace vert public à moins de 300m de leur domicile. Ils disposent en outre de 18m² d'espaces verts par habitant (Ville de Lyon) ce qui est comparable aux chiffres de Hambourg (17m²) et Vitoria-Gasteiz (20m²). Il faut ajouter à cela une spécificité du Grand Lyon qui envisage les espaces naturels et agricoles périurbains comme des lieux récréatifs dont l'usage s'apparente ainsi à celui des espaces verts publics urbains. Cependant il est bien spécifié que les espaces agricoles ne doivent pas être pris en compte pour calculer ce chiffre.

La candidature lyonnaise pourra cependant se détacher grâce à plusieurs atouts. En premier lieu la direction des espaces verts de la ville de Lyon est certifiée selon la norme environnementale internationale ISO 14001 depuis 2005. Elle est active également au sein de réseaux de professionnels et de recherche au niveau local, national et international. Il existe enfin une réelle dynamique de reconquête de l'espace public avec par exemple l'aménagement des berges du Rhône qui a été reconnu au niveau international à travers le LivCom award (premier prix dans la catégorie amélioration du paysage). Les projets d'espaces verts sont nombreux et leur cohérence est assurée par des documents cadres opérationnels. D'un point de vue géographique, la présence des deux fleuves constitue également un atout pour la candidature du Grand Lyon. Enfin l'usage des espaces verts du Grand Lyon montre que leur rôle social est pleinement rempli au vu de leur fréquentation.

Le point faible le plus important concerne la répartition de la surface de ces espaces au niveau du Grand Lyon qui dispose de grands parcs situés majoritairement en périphérie de la ville centre. Le centre-ville est bien pourvu en nombre d'espaces verts mais ils restent trop petits.

La marge de manœuvre se situe donc principalement sur ce point. Il faudra étudier les possibilités dont le Grand Lyon dispose en termes d'espaces urbains qui pourront être mis à profit pour amener un peu plus de nature en ville et continuer l'effort de création de nouveaux espaces verts.

04/ Utilisation des sols

Les chiffres demandés dans le cadre d'une candidature au prix sont la part des surfaces urbanisées par habitant et la part de la surface urbanisée par rapport à la surface totale.

	Grand Lyon	Stockholm	Hambourg	Vitoria-Gasteiz	Nantes
Part des surfaces urbanisées par habitant (m ² /habitant)	238	n/a	n/a	117	291
Part de la surface urbanisée par rapport à la surface totale	59%	45%	59%	17%	39%

L'union européenne prône une ville dense dont le développement ne passe pas par l'étalement urbain. Les villes candidates doivent montrer leur capacité à le contenir. Dans ce sens l'accent est mis sur les mesures de protection contre l'urbanisation des sols et sur les reconversions de friches industrielles. Il sera également observé que la densification urbaine s'opère tout en conservant des espaces verts et des sols non imperméabilisés dans les aménagements. Les informations chiffrées demandées constituent avant tout un état des lieux de la situation qui n'est pas jugée en tant que telle. L'évaluation repose sur les actions et les politiques menées en rapport avec la situation présentée.

Le Grand Lyon sur ce thème est positionné légèrement en retrait par rapport aux villes lauréates.

Il dispose toutefois d'atouts intéressants en ayant pris en compte la trame verte très tôt dans la planification. Le SCOT qui implique de nombreux acteurs locaux affiche des objectifs ambitieux en termes de conservation d'espaces naturels et de végétalisation des nouveaux aménagements. Le Grand Lyon dispose en outre d'un avantage fort concernant la reconversion des friches industrielles, domaine dans lequel il peut faire valoir une expérience et une expertise exemplaire en particulier pour la dépollution des sols.

Cependant, les faiblesses sont importantes, surtout du point de vue de l'efficacité car l'urbanisation continue de gagner du terrain malgré les mesures prises. Ce manque de résultats concluants des outils mis en place s'explique notamment par l'absence de stratégie globale qui aurait apporté la cohérence qui fait défaut actuellement.

Les marges de manœuvres concernent donc avant tout la mise en cohérence des outils et l'élaboration d'une véritable stratégie. La présence de nombreuses friches industrielles permet de penser par ailleurs que le Grand Lyon dispose d'une capacité de renouvellement urbain permettant un développement peu consommateur d'espace.

05/ Biodiversité

Pour évaluer ce point il est demandé d'indiquer les zones de protection de la nature et de la biodiversité mais aussi la gestion et la protection des autres espaces naturels. Toutes les mesures concernant l'éducation à la biodiversité sont également fortement appréciées.

	Grand Lyon	Nantes Métropole
Nombre d'espèces patrimoniales	Flore	174
	Faune	208
Surface en hectares de zones d'intérêt écologique reconnues	Natura 2000	6900
	Zones humides	9500

Ce groupe d'indicateurs ne pourra pas constituer un point fort de la candidature du Grand Lyon, les villes lauréates étant mieux dotées en espaces protégés.

Quelques actions pourront cependant être considérées comme des atouts de la candidature lyonnaise. Les points qui pourront être mis en avant sont d'abord les actions en faveur des espaces naturels et agricoles périurbains. En effet ils représentent une démarche originale dans le sens où l'accent est mis sur l'aspect animation de ces territoires qui permet de combiner le volet protection avec un outil opérationnel de sensibilisation au patrimoine naturel local. Ils ont permis déjà d'observer une amélioration de la biodiversité qui devrait être plus présente sur un territoire qui à priori favorable par la diversité des milieux qu'il propose.

Ainsi, les zones de protection du patrimoine naturel correspondant à des dispositifs nationaux (parcs naturels) ou internationaux (Natura 2000) sont-elles restreintes car la géographie du Grand Lyon ne correspond pas à ces critères, mais l'agglomération a su mettre en place son propre système de protection depuis près de dix ans. Le recensement des espèces patrimoniales donne cependant la mesure des progrès qu'il reste à accomplir par rapport à une ville comme Nantes. Il apparaît en outre qu'il reste un effort à faire pour connaître de manière plus complète les milieux naturels de l'agglomération.

Des efforts importants peuvent être poursuivis en matière de communication qui existe auprès des scolaires mais peu en direction d'un public plus large.

06/ La qualité de l'air

L'indicateur air est composé de trois critères, le nombre de jours par an où la valeur cible a été dépassée en PM10 (Particules fines), et en ozone, ainsi que les concentrations annuelles en PM10 et dioxyde d'azote. Cet indicateur permet d'évaluer les conditions d'exposition aux pollutions atmosphériques et de mesurer les conditions de vie locale.

Année 2010	Grand Lyon	Stockholm	Hambourg	Vitoria-Gasteiz	Nantes
Nbr jour dépassement PM10	A7 Sud : 81 Périph Est : 33 Urbaine : 21	80	50	6	n/a
Nbr jour dépassement O3	29	0	11	3	60
Concentration annuelle PM10	Trafic : 36,5 Urbaine : 28	26,5	26	18	65
Concentration annuelle NO2	Trafic : 59 Urbaine : 32	31,5	56	29	60

L'agglomération lyonnaise observe une très mauvaise qualité de l'air au regard des villes lauréates, ce qui est corroboré par le recours contentieux adressé par l'Europe.

Cette mauvaise qualité de l'air est liée à la situation géographique qui contribue à faire de Lyon une ville sensible au niveau atmosphérique, la présence de fleuves et reliefs limitant la dispersion des polluants. S'ajoute à cela l'importance de l'agglomération ainsi que son passé industriel.

Ces problèmes tentent d'être palliés par une implication ancienne de la collectivité. L'agglomération lyonnaise est marquée par une politique emblématique sur l'air, issue d'une forte implication dans l'amélioration des connaissances qui se traduit par de nombreuses actions mais aussi l'innovation.

En effet, depuis 1976, COPARLY (Comité pour le contrôle de la pollution atmosphérique sur le Rhône et la région lyonnaise) est une AASQA (Autorité Agréée pour la Surveillance de la qualité de l'air). De nombreux dispositifs ont été mis en place, notamment institutionnels avec des Plan de Prévention de l'Atmosphère ambitieux et des Plans Régionaux Surveillance de la Qualité de l'Air mais aussi des dispositifs de modélisation. Mais c'est surtout le dispositif ZAPA qui vient d'être lancé qu'il s'agit de saluer. Même si cette réponse à un appel à projet ministériel, correspond aux obligations vis-à-vis du contentieux européen, l'agglomération s'est saisie de ce dispositif pour améliorer sa prise en compte de l'air.

On le voit, l'agglomération se situe dans une dynamique d'innovation et d'amélioration, il s'agit donc pour elle de se nourrir des expériences européennes notamment concernant la réduction du trafic qui en conséquence permet une diminution des polluants.

07/ La pollution sonore

L'indicateur du bruit se définit par deux critères, la part de la population exposée à une valeur supérieure à 55 dB en L(day) et la part de la population exposée au bruit en L(night) en dessus de 45 dB.

Année 2007	Grand Lyon	Stockholm	Hambourg	Vitoria-Gasteiz	Nantes
Part population exposé > 55dB L(day)	84.60%	35%	18%	29.90%	95%
Part population exposé > 50dB L(night)	57, 20% (> 55dB)	20%	13%	n/a	78%

L'agglomération lyonnaise ne se situe pas en bonne position sur la thématique du bruit. On observe une corrélation visible avec la ville de Nantes, liée au mode de production des villes françaises. Les villes du Nord sont elles beaucoup plus en avance concernant la réduction du trafic et le traitement spécifique des composants urbains, elles disposent ainsi d'une exposition au bruit plus faible.

Les facteurs justifiants l'importance des nuisances sonores sont liés aux infrastructures. L'agglomération lyonnaise se situe au centre de la France et à proximité de l'Italie et de la Suisse. Un trafic important est alors issu de sa localisation tout comme de sa taille. Une agglomération de plus d'un million d'habitants nécessite d'importants déplacements humains et de marchandises.

Malgré cela Lyon dispose de nombreux avantages. L'implication lyonnaise dans la lutte contre les nuisances sonores est ancienne, crée en 1996, l'observatoire du bruit s'est saisi de nombreux projets européens visant à améliorer les conditions sonores urbaines. Lyon demeure ainsi la première agglomération en France à avoir développé un réseau de mesures, une cartographie du bruit et un Plan de Prévention du Bruit. L'observatoire d'Acouctité dispose ainsi d'une renommée nationale et internationale. De plus Lyon se situe au cœur d'un premier pôle d'innovation acoustique en France, le territoire dispose ainsi d'opportunités majeures. Les marges de progression se situent donc dans la mise en place de nouveaux outils de sensibilisation et dans une meilleure prise en compte de l'environnement sonore dans les projets urbains, et cela par le renouvellement des expérimentations.

08/ Production et gestion des déchets

Cet indicateur se base sur trois données demandées pour le prix à savoir : « la quantité de déchets par habitant », « la proportion de déchets enfouis en décharge » et le pourcentage de déchets recyclés ».

		Grand Lyon	Stockholm	Hambourg	Vitoria	Nantes
Quantité de déchets par habitant (kg/hab/an)	2007	425	597	479	n/a	n/a
	2009	417	n/a	n/a	329	477
Proportion de déchets enfouis en décharge (en %)	2007	18,9	0	0	n/a	n/a
	2009	14,4	n/a	n/a	3,7	11
Pourcentage de déchets municipaux recyclés (en %)	2007	16,6	32	62	n/a	n/a
	2009	19,6	n/a	n/a	23,5	18

La position du Grand Lyon par rapport à ces trois données est plutôt en retrait si on le compare aux villes lauréates. Hambourg et Stockholm étant en avance sur les questions de recyclage et de valorisation énergétique.

Les principaux atouts du Grand Lyon résident dans une quantité de déchets par habitant assez basse (417kg/hab/an en 2009), dans un réseau de déchèteries assez important (17) qui continue à se développer et dans un système de double valorisation énergétique (électricité + chauffage urbain) de ses usines d'incinération.

En revanche, les faiblesses sont plus importantes puisqu'il subsiste un réel problème sur la quantité de déchets enfouis (14,4% en 2009) et sur le pourcentage de recyclage (19,6% en 2009) alors que certaines villes sont très en avance (Stockholm et Hambourg) et que les autres sont dans une bonne dynamique (Vitoria-Gasteiz).

Les marges de manœuvre sont diverses. Les plus radicales et les plus importantes sont celles destinées à diminuer l'enfouissement des déchets et à augmenter le taux de recyclage.

Pour cela, plusieurs possibilités sont à disposition du Grand Lyon. Il faut poursuivre les études sur d'autres modes de valorisation énergétique comme pour le biogaz.

Des études sur l'implantation des déchèteries doivent être menées afin de « geler » des terrains dans les zones très urbaines pour permettre d'en construire sur des territoires démunis de ces équipements.

Les marges de manœuvre sont principalement liées à l'action de traitement des déchets, afin de permettre un tri en amont et que la valorisation énergétique soit plus efficace pour éviter d'avoir encore un taux de refus trop important (27,7% en 2009).

09/ Consommation d'eau

L'indicateur « Consommation d'eau » demande de relever la consommation moyenne d'eau par jour et par habitant, pour les usages domestiques seulement. Il prend aussi en compte le taux de rendement du réseau ainsi que le pourcentage de pertes en eau lors de son acheminement.

	Grand Lyon	Stockholm	Hambourg	Vitoria-Gasteiz	Nantes
Consommation d'eau par habitant*	150 L	200 L	110 L	91 L	122 L
Taux de rendement du réseau	86 %	83 %	15,8 %	88,6 %	84,5 %
Fuites d'eau du réseau	14 %	17 %	4,2 %	11,4 %	15,6 %

* Pour les usages domestiques de l'eau uniquement

A Lyon la consommation d'eau est égale à la moyenne française (150 L) et n'a pas vraiment diminué ces dernières années. Veolia et la SDEI se partagent l'exploitation des sites de captage et assurent la distribution, mais seul le Grand Lyon fixe le prix du m³ d'eau (3 euros). Le Grand Lyon peut aussi compter sur une ressource abondante fournie par le grand champ captant de Crépieux-Charmy qui présente une eau de bonne qualité et de surcroît quotidiennement contrôlée.

Le taux de rendement du réseau est bon et s'établit à 86%, soit une fuite de 14% de l'eau lors de son acheminement. La part des fuites à proprement parler est sans doute plus faible, peut être inférieure à 10%. Le SAGE de l'Est Lyonnais et le Schéma d'Alimentation Général en Eau Potable 2005-2020 donnent à la politique de gestion de l'eau une vision prospective déterminante.

La marge de manœuvre du Grand Lyon est minime, car son intervention se limite à la surveillance de l'eau captée et aux conditions de son acheminement jusqu'au consommateur. Néanmoins la sécurisation et la mise en réseau d'un point de captage sur la nappe de l'Est lyonnais est prochainement attendue. C'est donc surtout avec « Grand O de Lyon » et des actions pédagogiques auprès des enfants que la communication s'établit avec le grand public.

10/ traitement des eaux usées

L'indicateur « traitement des eaux usées » accorde de l'importance aux quantités de matières toxiques traitées et rejetées, notamment les nitrogènes et le phosphore.

	Grand Lyon	Stockholm	Hambourg	Vitoria-Gasteiz	Nantes
Conformité avec la loi Européenne*	80 %	100 %	100 %	100 %	60 %
Traitement du phosphore	94 %	98 %	78 %	n/a	n/a
Traitement des nitrogènes	61 %	70 %	70 %	n/a	n/a

* Directive Européenne cadre sur l'eau 2000/60/CE du 23 octobre 2000

Les deux stations qui traitent 95% des eaux usées du Grand Lyon, Pierre Bénite et Saint Fons, épurent une grande partie de ces polluants. Une disparité existe entre ces deux équipements, Pierre Bénite supportant mieux les charges à traiter que Saint Fons. La nouvelle station de Feysine, par ses qualités et son équivalent habitant renforce le réseau d'assainissement. D'importants travaux de mise aux normes et d'amélioration des équipements déjà existants permettent déjà d'augmenter les taux de rendement des stations. En 2009 un investissement de 77 millions d'Euros traduit une volonté d'agir au plus vite pour limiter les effets nocifs de l'eau rejetée en milieu naturel (Rhône) après traitement.

Des efforts sont faits pour l'étude et la recherche d'un traitement différentiel des eaux pluviales, dans la mesure où cette eau est souvent chargée de polluants (métaux lourds surtout) qui se traitent plus difficilement une fois mélangés avec les eaux usées des ménages.

Si des efforts sont menés pour contrôler les rejets de polluants venant des agriculteurs, industriels et artisans travaillant sur le territoire du Grand Lyon, une plus grande sensibilisation auprès des ménages serait sans doute bienvenue. Le Grand Lyon n'a pas non plus choisi d'effectuer une importante valorisation énergétique à partir des boues d'épuration.

11/ Le management durable de la collectivité

Le management durable de la collectivité concerne l'ensemble des mesures, actions et stratégies mises en place la collectivité pour rendre sa gestion la plus durable possible.

	Grand Lyon	Stockholm	Hambourg	Vitoria-Gasteiz	Nantes
Consommation énergétique du bâti (kWh/m²)	155.7 (2003)	180.8 (2007)	183 (2007)	59.5 (2008)	191 (2009)

Nous détaillons particulièrement dans cette partie l'organisation interne mise en place par la ville de Lyon, qui consiste à évaluer l'ensemble des projets qu'elle met en place à l'aune du développement durable. Cette initiative est intéressante à valoriser dans le cadre du label car elle distingue la ville par rapport aux autres lauréates. Pour le Grand Lyon comme la ville de Lyon, les démarches de référentiels, de cahier des charges de construction, de charte des achats, d'audits énergétiques du patrimoine, de plan climat placeront l'agglomération au niveau des autres lauréates une fois qu'elles seront toutes achevées et qu'elles déboucheront sur des plans d'action.

Il est à noter que les villes lauréates insistent lourdement sur la labellisation de leurs achats : énergie, nourriture biologique, voitures écologiques. Réfléchir et communiquer sur une charte des achats allant dans ce sens ne peut aller que dans le sens des attentes du jury. Celle-ci existe déjà mais elle n'est que peu mise en avant.

Pour finir, il est envisageable d'avancer le label Ville équitable et durable mis en place par la ville de Lyon comme étant un élément qui démontre le souci des collectivités de diffuser et de mettre en avant les pratiques durables. La communication reste cependant le point faible des initiatives institutionnelles et est encore en retrait par rapport aux actions et ne les accompagne souvent que trop tardivement.

Le Benchmarking

L'analyse des dossiers des villes lauréates et des entretiens à Nantes et avec un des évaluateurs du prix Capitale Verte permet de tirer quelques enseignements.

Il faut noter une différence entre la session 2010-2011 : celle qui a élu Stockholm et Hambourg et celle de 2012-2013 qui a retenue Nantes et Vitoria. La première session a élevé au rang de Capitale Verte deux villes du nord de l'Europe, de taille relativement conséquente : près de 850 000 habitant pour Stockholm et plus de 1,7 millions d'habitants pour Hambourg. Leurs résultats sont déjà excellents en matière d'environnement. La Suède et l'Allemagne sont des pays réputés pour leur investissement sur les questions environnementales et leurs politiques ambitieuses.

Dans la deuxième session, on voit un changement de situation : ce sont des villes moyennes, d'environ 200 000 habitants chacune et situées plus au sud de l'Europe qui ont été retenues. Leurs résultats ne sont pas toujours comparables à des villes comme Stockholm ou Hambourg mais elles font de réels efforts de progression. Le choix du jury s'est porté sur des villes plus représentatives de l'ensemble des villes européennes, prenant en compte le fait que toutes les villes n'ont pas le budget de ville comme Barcelone, qui a par ailleurs obtenue de meilleures notes que Nantes. Ces villes moyennes ont été récompensées pour leurs efforts même si elles n'ont pas encore forcément atteint des résultats très remarquables.

Stockholm se distingue par ses résultats et objectifs ambitieux, notamment sur la gestion environnementale de la collectivité. Hambourg qui dispose d'une bonne politique environnementale s'est distinguée grâce à son train des idées pour diffuser les bonnes pratiques. Vitoria est performante sur l'intégration de la nature en ville et la consommation d'eau. Enfin Nantes a montré sa performance sur sa politique de transport et son Plan Climat.

Annexe :
Tableau synthétique par indicateur

Indicateurs	01. La lutte contre le changement climatique	02. Les transports	03. Nature en ville et espaces verts	04. Utilisation des sols																																																
Atouts	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche PCET ambitieuse et concertée • Multitude d'acteurs actifs sur le territoire • Résultats encourageants • Vision stratégique structurée 	<ul style="list-style-type: none"> • Maillage dense et multimodal • Politique en faveur des modes doux • Stratégie des TCU ambitieuse • Volonté de limiter l'usage de la voiture 	<ul style="list-style-type: none"> • Premier service espaces verts français à obtenir la certification ISO 14001 en 2005 • Plan de végétalisation • De grands parc, les deux fleuves et les berges du Rhône • La Charte de l'arbre • Les projets d'espaces verts à venir 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte importante et ancienne de la trame verte dans la planification • Protection des espaces naturels et agricoles périurbains • Projets de reconversion exemplaires : Confluence et berges du Rhône • En pointe sur la dépollution des sols 																																																
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> • Présence des énergies renouvelables encore faible • Gestion de l'énergie et des réseaux de chaleur qui manque d'homogénéité 	<ul style="list-style-type: none"> • Position actuelle plutôt moyenne • Part de la voiture encore trop élevée 	<ul style="list-style-type: none"> • Maillage d'espaces verts publics moins importants que dans les villes lauréates • Les espaces verts relèvent d'une compétence communale 	<ul style="list-style-type: none"> • Une part de sols artificialisés relativement élevée • L'étalement urbain se poursuit malgré les volontés affichées de longue date 																																																
Appréciation générale de l'indicateur	<table border="1"> <tr><th>City</th><th>Score</th></tr> <tr><td>Nantes</td><td>14,5</td></tr> <tr><td>Vitoria Gasteiz</td><td>14</td></tr> <tr><td>Grand Lyon</td><td>13</td></tr> <tr><td>Stockholm</td><td>12</td></tr> <tr><td>Hambourg</td><td>11</td></tr> </table>	City	Score	Nantes	14,5	Vitoria Gasteiz	14	Grand Lyon	13	Stockholm	12	Hambourg	11	<table border="1"> <tr><th>City</th><th>Score</th></tr> <tr><td>Nantes</td><td>15</td></tr> <tr><td>Vitoria Gasteiz</td><td>13</td></tr> <tr><td>Grand Lyon</td><td>12,5</td></tr> <tr><td>Stockholm</td><td>12</td></tr> <tr><td>Hambourg</td><td>10</td></tr> </table>	City	Score	Nantes	15	Vitoria Gasteiz	13	Grand Lyon	12,5	Stockholm	12	Hambourg	10	<table border="1"> <tr><th>City</th><th>Score</th></tr> <tr><td>Grand Lyon</td><td>12,5</td></tr> <tr><td>Hambourg</td><td>12</td></tr> <tr><td>Stockholm</td><td>12</td></tr> <tr><td>Nantes</td><td>9,75</td></tr> <tr><td>Vitoria Gasteiz</td><td>8,75</td></tr> </table>	City	Score	Grand Lyon	12,5	Hambourg	12	Stockholm	12	Nantes	9,75	Vitoria Gasteiz	8,75	<table border="1"> <tr><th>City</th><th>Score</th></tr> <tr><td>Vitoria Gasteiz</td><td>11,75</td></tr> <tr><td>Hambourg</td><td>11,5</td></tr> <tr><td>Stockholm</td><td>11,5</td></tr> <tr><td>Grand Lyon</td><td>10,5</td></tr> <tr><td>Nantes</td><td>8</td></tr> </table>	City	Score	Vitoria Gasteiz	11,75	Hambourg	11,5	Stockholm	11,5	Grand Lyon	10,5	Nantes	8
City	Score																																																			
Nantes	14,5																																																			
Vitoria Gasteiz	14																																																			
Grand Lyon	13																																																			
Stockholm	12																																																			
Hambourg	11																																																			
City	Score																																																			
Nantes	15																																																			
Vitoria Gasteiz	13																																																			
Grand Lyon	12,5																																																			
Stockholm	12																																																			
Hambourg	10																																																			
City	Score																																																			
Grand Lyon	12,5																																																			
Hambourg	12																																																			
Stockholm	12																																																			
Nantes	9,75																																																			
Vitoria Gasteiz	8,75																																																			
City	Score																																																			
Vitoria Gasteiz	11,75																																																			
Hambourg	11,5																																																			
Stockholm	11,5																																																			
Grand Lyon	10,5																																																			
Nantes	8																																																			
Détail de la notation	<table border="1"> <tr><td>Etat d'avancement des différents projets</td><td>4,5/5</td></tr> <tr><td>Mesures prises par les autorités locales</td><td>4/5</td></tr> <tr><td>Engagement à court et à long terme</td><td>4,5/5</td></tr> </table>	Etat d'avancement des différents projets	4,5/5	Mesures prises par les autorités locales	4/5	Engagement à court et à long terme	4,5/5	<table border="1"> <tr><td>Etat d'avancement des différents projets</td><td>3/5</td></tr> <tr><td>Mesures prises par les autorités locales</td><td>4,5/5</td></tr> <tr><td>Engagement à court et à long terme</td><td>5/5</td></tr> </table>	Etat d'avancement des différents projets	3/5	Mesures prises par les autorités locales	4,5/5	Engagement à court et à long terme	5/5	<table border="1"> <tr><td>Etat d'avancement des différents projets</td><td>3,5/5</td></tr> <tr><td>Mesures prises par les autorités locales</td><td>5/5</td></tr> <tr><td>Engagement à court et à long terme</td><td>4/5</td></tr> </table>	Etat d'avancement des différents projets	3,5/5	Mesures prises par les autorités locales	5/5	Engagement à court et à long terme	4/5	<table border="1"> <tr><td>Etat d'avancement des différents projets</td><td>3/5</td></tr> <tr><td>Mesures prises par les autorités locales</td><td>3,5/5</td></tr> <tr><td>Engagement à court et à long terme</td><td>4/5</td></tr> </table>	Etat d'avancement des différents projets	3/5	Mesures prises par les autorités locales	3,5/5	Engagement à court et à long terme	4/5																								
Etat d'avancement des différents projets	4,5/5																																																			
Mesures prises par les autorités locales	4/5																																																			
Engagement à court et à long terme	4,5/5																																																			
Etat d'avancement des différents projets	3/5																																																			
Mesures prises par les autorités locales	4,5/5																																																			
Engagement à court et à long terme	5/5																																																			
Etat d'avancement des différents projets	3,5/5																																																			
Mesures prises par les autorités locales	5/5																																																			
Engagement à court et à long terme	4/5																																																			
Etat d'avancement des différents projets	3/5																																																			
Mesures prises par les autorités locales	3,5/5																																																			
Engagement à court et à long terme	4/5																																																			

Indicateurs	05. Biodiversité	06. La qualité de l'air	07. La pollution sonore	08. La gestion des déchets																																												
Atouts	<ul style="list-style-type: none"> ● Parc de Miribel-Jonage classé Natura 2000 ● Projets exemplaires : « Urbanbees », micro implantations florales ● Gestion des espaces verts sans produits phytosanitaires ● Présence de deux fleuves et de milieux variés ● Protection des espaces naturels et agricoles périurbains 	<ul style="list-style-type: none"> ● Politique de l'air ancienne (COPARLY, AASQA depuis 1979) ● PPA 1 en matière d'industrie et amélioration connaissance ● PPA 2 révision ● Grenelle 2 : ZAPA, normes françaises plus strictes ● Politique ambitieuse en matière de connaissance ● 1 réseaux de mesure (station de référence en particules) 	<ul style="list-style-type: none"> ● 1er observatoire du bruit en France, supervise la réalisation de 4 nouveaux observatoires ● Porteur de projet GipsyNoise (directive européenne du bruit) ● Localisation au cœur du premier pôle d'innovation acoustique 	<ul style="list-style-type: none"> ● Quantité de déchets/hab faible comparée aux lauréates ● Réseau de déchèterie complet et volonté de poursuite ● Système de double valorisation énergétique des usines d'incinération ● Documents stratégiques de qualité créés par le Grand Lyon 																																												
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> ● Peu de zones protégées reconnues au niveau national ou international ● Création de véritables corridors écologiques difficile 	<ul style="list-style-type: none"> ● Contentieux européen envers la France ● 3ème ville la plus polluée ● Situation géographique et historique (ville industrielle) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Situation géographique de Lyon: nœud d'échange Nord/Sud ● Autoroute A7 en cœur de ville 	<ul style="list-style-type: none"> ● Part de l'enfouissement élevée, d'autres villes l'ont banni ● Part du recyclage trop faible vis-à-vis du Grenelle et d'autres villes ● Taux de refus au tri considérable, limitant une valorisation efficace ● Restructuration service propreté a mis en attente certaines actions 																																												
Appréciation générale de l'indicateur	<table border="1"> <tr><th>City</th><th>Score</th></tr> <tr><td>Vitoria Gasteiz</td><td>11,5</td></tr> <tr><td>Grand Lyon</td><td>10</td></tr> <tr><td>Nantes</td><td>10</td></tr> </table>	City	Score	Vitoria Gasteiz	11,5	Grand Lyon	10	Nantes	10	<table border="1"> <tr><th>City</th><th>Score</th></tr> <tr><td>Vitoria Gasteiz</td><td>15</td></tr> <tr><td>Nantes</td><td>13,5</td></tr> <tr><td>Hambourg</td><td>13</td></tr> <tr><td>Stockholm</td><td>12,5</td></tr> <tr><td>Grand Lyon</td><td>8</td></tr> </table>	City	Score	Vitoria Gasteiz	15	Nantes	13,5	Hambourg	13	Stockholm	12,5	Grand Lyon	8	<table border="1"> <tr><th>City</th><th>Score</th></tr> <tr><td>Stockholm</td><td>13,5</td></tr> <tr><td>Grand Lyon</td><td>13</td></tr> <tr><td>Vitoria Gasteiz</td><td>11,5</td></tr> <tr><td>Nantes</td><td>11,5</td></tr> <tr><td>Hambourg</td><td>9,5</td></tr> </table>	City	Score	Stockholm	13,5	Grand Lyon	13	Vitoria Gasteiz	11,5	Nantes	11,5	Hambourg	9,5	<table border="1"> <tr><th>City</th><th>Score</th></tr> <tr><td>Stockholm</td><td>15</td></tr> <tr><td>Vitoria Gasteiz</td><td>14,5</td></tr> <tr><td>Nantes</td><td>13,5</td></tr> <tr><td>Hambourg</td><td>11</td></tr> <tr><td>Grand Lyon</td><td>10,5</td></tr> </table>	City	Score	Stockholm	15	Vitoria Gasteiz	14,5	Nantes	13,5	Hambourg	11	Grand Lyon	10,5
City	Score																																															
Vitoria Gasteiz	11,5																																															
Grand Lyon	10																																															
Nantes	10																																															
City	Score																																															
Vitoria Gasteiz	15																																															
Nantes	13,5																																															
Hambourg	13																																															
Stockholm	12,5																																															
Grand Lyon	8																																															
City	Score																																															
Stockholm	13,5																																															
Grand Lyon	13																																															
Vitoria Gasteiz	11,5																																															
Nantes	11,5																																															
Hambourg	9,5																																															
City	Score																																															
Stockholm	15																																															
Vitoria Gasteiz	14,5																																															
Nantes	13,5																																															
Hambourg	11																																															
Grand Lyon	10,5																																															
Détail de la notation	<table border="1"> <tr><td>Etat d'avancement des différents projets</td><td>3,5/5</td></tr> <tr><td>Mesures prises par les autorités locales</td><td>3,5/5</td></tr> <tr><td>Engagement à court et à long terme</td><td>3/5</td></tr> </table>	Etat d'avancement des différents projets	3,5/5	Mesures prises par les autorités locales	3,5/5	Engagement à court et à long terme	3/5	<table border="1"> <tr><td>Etat d'avancement des différents projets</td><td>1/5</td></tr> <tr><td>Mesures prises par les autorités locales</td><td>3,5/5</td></tr> <tr><td>Engagement à court et à long terme</td><td>3,5/5</td></tr> </table>	Etat d'avancement des différents projets	1/5	Mesures prises par les autorités locales	3,5/5	Engagement à court et à long terme	3,5/5	<table border="1"> <tr><td>Etat d'avancement des différents projets</td><td>4/5</td></tr> <tr><td>Mesures prises par les autorités locales</td><td>4,5/5</td></tr> <tr><td>Engagement à court et à long terme</td><td>4,5/5</td></tr> </table>	Etat d'avancement des différents projets	4/5	Mesures prises par les autorités locales	4,5/5	Engagement à court et à long terme	4,5/5	<table border="1"> <tr><td>Etat d'avancement des différents projets</td><td>3/5</td></tr> <tr><td>Mesures prises par les autorités locales</td><td>4/5</td></tr> <tr><td>Engagement à court et à long terme</td><td>3,5/5</td></tr> </table>	Etat d'avancement des différents projets	3/5	Mesures prises par les autorités locales	4/5	Engagement à court et à long terme	3,5/5																				
Etat d'avancement des différents projets	3,5/5																																															
Mesures prises par les autorités locales	3,5/5																																															
Engagement à court et à long terme	3/5																																															
Etat d'avancement des différents projets	1/5																																															
Mesures prises par les autorités locales	3,5/5																																															
Engagement à court et à long terme	3,5/5																																															
Etat d'avancement des différents projets	4/5																																															
Mesures prises par les autorités locales	4,5/5																																															
Engagement à court et à long terme	4,5/5																																															
Etat d'avancement des différents projets	3/5																																															
Mesures prises par les autorités locales	4/5																																															
Engagement à court et à long terme	3,5/5																																															

Indicateurs	09. Consommation d'eau	10. Traitement des eaux usées	11. Management durable de la collectivité																																				
Atouts	<ul style="list-style-type: none"> • Eau de qualité dès la source et contrôlée • Réseau de distribution de qualité • Faible coût fixé par le Grand Lyon • Schéma général d'alimentation en eau potable 2005-2020 • SAGE de l'Est Lyonnais • Coopération décentralisée dans le cadre des objectifs de l'ONU 	<ul style="list-style-type: none"> • Deux stations d'épuration performantes • Projets de modernisation (Feysine...) • Délais d'intervention sur le réseau courts • Dépollution des eaux usées efficace • Traitement différencié et innovant des eaux pluviales et résiduaires • Travail efficace OTHU • Réutilisation des eaux traitées pour les véhicules de nettoyage voirie 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'une démarche partenariale, mobilisation des entreprises sur la question environnementale • Mise en place d'une politique d'éducation au développement durable • Mise en place d'un AEG communautaire en 2003, Bilan carbone en cours d'élaboration 																																				
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> • Consommation / h élevée • Une seule source de captage • Rejets non domestiques et des activités menaçants les sources • 14% de l'eau perdue via acheminement • Pas de communication autour des rejets nocifs des ménages 	<ul style="list-style-type: none"> • Rejets de matières polluantes trop importants • Peu de communication publique autour de l'impact des « eaux usées sur l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de recours aux énergies renouvelables pour l'alimentation du bâti communautaire • Pas d'utilisation d'énergie éco-certifiée • Peu d'utilisation de véhicules propres 																																				
Appréciation générale de l'indicateur	<table border="1"> <tr><th>City</th><th>Consumption (h)</th></tr> <tr><td>Vitoria Gasteiz</td><td>11,5</td></tr> <tr><td>Nantes</td><td>10</td></tr> <tr><td>Hambourg</td><td>10</td></tr> <tr><td>Grand Lyon</td><td>9,5</td></tr> <tr><td>Stockholm</td><td>8,75</td></tr> </table>	City	Consumption (h)	Vitoria Gasteiz	11,5	Nantes	10	Hambourg	10	Grand Lyon	9,5	Stockholm	8,75	<table border="1"> <tr><th>City</th><th>Value</th></tr> <tr><td>Hambourg</td><td>13,5</td></tr> <tr><td>Vitoria Gasteiz</td><td>12</td></tr> <tr><td>Grand Lyon</td><td>9,5</td></tr> <tr><td>Stockholm</td><td>8,25</td></tr> <tr><td>Nantes</td><td>5</td></tr> </table>	City	Value	Hambourg	13,5	Vitoria Gasteiz	12	Grand Lyon	9,5	Stockholm	8,25	Nantes	5	<table border="1"> <tr><th>City</th><th>Value</th></tr> <tr><td>Hambourg</td><td>12,5</td></tr> <tr><td>Grand Lyon</td><td>12,5</td></tr> <tr><td>Stockholm</td><td>12,25</td></tr> <tr><td>Nantes</td><td>10</td></tr> <tr><td>Vitoria Gasteiz</td><td>7,5</td></tr> </table>	City	Value	Hambourg	12,5	Grand Lyon	12,5	Stockholm	12,25	Nantes	10	Vitoria Gasteiz	7,5
City	Consumption (h)																																						
Vitoria Gasteiz	11,5																																						
Nantes	10																																						
Hambourg	10																																						
Grand Lyon	9,5																																						
Stockholm	8,75																																						
City	Value																																						
Hambourg	13,5																																						
Vitoria Gasteiz	12																																						
Grand Lyon	9,5																																						
Stockholm	8,25																																						
Nantes	5																																						
City	Value																																						
Hambourg	12,5																																						
Grand Lyon	12,5																																						
Stockholm	12,25																																						
Nantes	10																																						
Vitoria Gasteiz	7,5																																						
Détail de la notation	<table border="1"> <tr><td>Etat d'avancement des différents projets</td><td>3/5</td></tr> <tr><td>Mesures prises par les autorités locales</td><td>2,5/5</td></tr> <tr><td>Engagement à court et à long terme</td><td>4/5</td></tr> </table>	Etat d'avancement des différents projets	3/5	Mesures prises par les autorités locales	2,5/5	Engagement à court et à long terme	4/5	<table border="1"> <tr><td>Etat d'avancement des différents projets</td><td>2,5/5</td></tr> <tr><td>Mesures prises par les autorités locales</td><td>4/5</td></tr> <tr><td>Engagement à court et à long terme</td><td>3/5</td></tr> </table>	Etat d'avancement des différents projets	2,5/5	Mesures prises par les autorités locales	4/5	Engagement à court et à long terme	3/5	<table border="1"> <tr><td>Etat d'avancement des différents projets</td><td>4,5/5</td></tr> <tr><td>Mesures prises par les autorités locales</td><td>4/5</td></tr> <tr><td>Engagement à court et à long terme</td><td>4/5</td></tr> </table>	Etat d'avancement des différents projets	4,5/5	Mesures prises par les autorités locales	4/5	Engagement à court et à long terme	4/5																		
Etat d'avancement des différents projets	3/5																																						
Mesures prises par les autorités locales	2,5/5																																						
Engagement à court et à long terme	4/5																																						
Etat d'avancement des différents projets	2,5/5																																						
Mesures prises par les autorités locales	4/5																																						
Engagement à court et à long terme	3/5																																						
Etat d'avancement des différents projets	4,5/5																																						
Mesures prises par les autorités locales	4/5																																						
Engagement à court et à long terme	4/5																																						